

CHAPITRE XXI.—COMMERCE INTÉRIEUR

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Mouvement et vente des denrées.....	865	Partie II.—Aide et réglementation gouvernementales relatives au commerce intérieur.....	902
SECTION 1. COMMERCE DES GRAINS.....	866	SECTION 1. RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT ET DE LA VENTE DES GRAINS...	902
SECTION 2. VENTES DE BESTIAUX.....	869	SECTION 2. COALITIONS NUISIBLES AU COMMERCE.....	903
SECTION 3. ENTREPOSAGE ORDINAIRE ET FRIGORIFIQUE.....	872	SECTION 3. NORMES DE COMMERCE...	905
Sous-section 1. Entreposage autorisé des grains.....	873	SECTION 4. BREVETS D'INVENTION, DROITS D'AUTEUR ET MARQUES DE COMMERCE.....	906
Sous-section 2. Entreposage frigorifique des vivres.....	874	SECTION 5. SUBVENTIONS ET PRIMES SUR LE CHARBON.....	908
Sous-section 3. Entreposage du pétrole et des dérivés du pétrole...	879	SECTION 6. RÉGIE ET VENTE DES BOISONS ALCOOLIQUES.....	909
Sous-section 4. Entreposage général.	880	Partie III.—Faillites.....	912
Sous-section 5. Entreposage d'accise et entreposage des vins.....	881	SECTION 1. ADMINISTRATION DES BIENS DES FAILLIS.....	913
SECTION 4. ÉTABLISSEMENTS DE COMMERCE ET DE SERVICES.....	883	SECTION 2. STATISTIQUE DES FAILLITES D'APRÈS LA DOCUMENTATION OFFICIELLE.....	915
Sous-section 1.—Commerce de gros...	883	SECTION 3. STATISTIQUE DES FAILLITES D'APRÈS LA DOCUMENTATION DE SOURCES PRIVÉES.....	917
Sous-section 2. Commerce de détail	886		
Sous-section 3. Établissements de services.....	892		
Sous-section 4. Établissements divers	893		
SECTION 5. ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES	897		
SECTION 6. COMMERCE INTERPROVINCIAL	901		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

PARTIE I.—MOUVEMENT ET VENTE DES DENRÉES

L'orientation différente de l'essor économique dans les diverses régions du Canada et la variété des ressources des diverses parties du pays ont déterminé un vaste échange de produits. La dispensation des marchandises et des services nécessaires à une population clairsemée de 13,921,000 habitants (1^{er} sept. 1950) met davantage l'économie à contribution que la poursuite du volumineux commerce canadien avec l'étranger, si élevée que soit dans ce domaine la position du Canada.

Le commerce intérieur est vaste et compliqué: il comprend toute valeur ajoutée aux denrées échangées, à l'intérieur des provinces et d'une province à l'autre, par les agences et services d'emmagasinage, de distribution et de vente tels que les chemins de fer, les lignes de navigation, les entrepôts, les magasins de gros et de détail, les institutions financières, etc. Dans son sens large, il embrasse divers services professionnels et personnels, y compris ceux qui ont pour objet de divertir le public, comme les théâtres, les sports, etc. Les aspects de ce vaste domaine ne sont pas tous étudiés ici, mais partout où cela est possible le lecteur est renvoyé aux sujets connexes traités dans d'autres chapitres. La nécessité d'étudier les différents sujets sous divers aspects détermine la disposition de la matière dans un ouvrage comme l'*Annuaire*. Le lecteur fera bien de consulter l'Index.